

## **AVIS À LA POPULATION CONCERNANT LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOÛT 2020**

**Macamic, le 30 juillet 2020** – Considérant la mesure du gouvernement permettant les rassemblements intérieurs, veuillez noter que la séance ordinaire du conseil du mardi 4 août 2020 à 19 heures **sera ouverte au public** et aura lieu à la **salle du 1<sup>er</sup> plancher du Centre Joachim-Tremblay**.

Les mesures sanitaires, dont la désinfection des mains à l'entrée, la distanciation sociale de deux mètres et le port du masque ou du couvre-visage devront être respectées.

Les citoyens qui désirent assister à la séance devront utiliser la porte numéro un (1) située du côté sud du Centre Joachim-Tremblay. Les **portes ouvriront seulement à partir de 19 heures**, nous suggérons donc aux citoyens de ne pas arriver trop d'avance.

Merci de votre compréhension.

– 30 –

Source : Lina Lafrenière, mairesse  
**Ville de Macamic**  
70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0  
819 782-4604, poste 270  
[llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca](mailto:llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca)